

Le 8 juillet 2016

**Compte rendu de réunion
Du 4 juillet 2016**

**Avec l'AF3V
(Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes)**

Présents :

M. Jacques MIGOZZI – Vice-président de Limoges Métropole en charge des Transports de demain
M. Francis MONS – délégué régional Limousin AF3V
M. Luc NOUALES – délégué régional Midi Pyrénées AF3V
M. Yves RONCIN – délégué régional Midi Pyrénées AF3V
M. Jean-Dominique VARENNE – Véli-Vélo
Melle Aurélie BORDAS – Direction des Transports et des Déplacements Limoges Métropole

M. MONS présente l'AF3V et précise qu'un schéma national des véloroutes et voies vertes a été adopté en 1998. Ce dernier prévoyait 30 000 km d'itinéraires de véloroutes et voies vertes et à ce jour environ 10 000 km sont réalisés.

Il existe un fichier (cartes IGN avec un flash code) rassemblant tous les aménagements réalisés ainsi que leurs spécificités (largeur, des photos, pour quel type d'usagers ...).

L'objectif de ce rendez-vous est de sensibiliser au projet de véloroutes car Limoges et son agglomération sont un véritable carrefour, 2 projets de véloroutes s'y croisent : la V90 (environ St Léonard de Noblat \diamond Périgueux) et la V93 (Royères de Vassivière \diamond Limoges). De plus, la V93 rejoint la véloroute V87 (Montluçon \diamond Beaulieu sur Dordogne), qui elle est aménagée. Par ailleurs, des investissements sont engagés pour réaliser la portion Libourne \diamond Périgueux. Aussi, M. MONS souhaiterait qu'un comité d'itinéraire Limoges \diamond Périgueux soit créé, d'autant plus que les choix des lieux de passage des itinéraires peuvent être décidés par Limoges Métropole (sur son territoire). L'AF3V se propose d'assister Limoges Métropole dans ce travail.

M. MONS rappelle les retombées économiques que génèrent les cyclotouristes : un touriste à vélo dépense en moyenne 75€/ jour ce qui est bien plus qu'un touriste en voiture. Ce type de tourisme permet de dynamiser le mode rural. Enfin, il annonce que durant le week-end du 2 et 3/07, une délégation a rencontré le Maire d'Aixe-sur-Vienne et que ce dernier est très favorable à ces aménagements. De plus, pour évoquer ce sujet, plusieurs rencontres sont organisées avec différentes collectivités territoriales : les Communes de Limoges et de Panazol, les Conseils Départementaux de la Haute-Vienne et du Lot. Il est proposé que Limoges Métropole se rapproche du Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour travailler ce dossier. M. MIGOZZI suggère également aux personnes présentes de se rapprocher du SIEPAL, car le SCoT est en cours de révision et la démarche et la thématique du projet pourrait trouver leur place dans différents paragraphes.

Par la suite, M. MIGOZZI présente le *Schéma Directeur Intercommunal des Aménagements Cyclables (SDIAC)* : la démarche, la méthode et les objectifs.

Par ailleurs, les projets de véloroutes, en corrélation avec ce schéma et les projets des communautés de communes de Noblat et du Val de Vienne, pourraient être inscrits dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) dont l'élaboration va débuter quand le PADD sera finalisé.

M. VARENNE indique qu'il y a un intérêt de coordonner toutes les collectivités territoriales sur cette thématique compte tenu, notamment, que les véloroutes traversent plusieurs territoires.

Christine FAUQUEMBERGUE

